

# Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

## Outils de gestion et de planification



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### 4.1 - Une affaire d'hommes et de femmes



Se concerter, se coordonner, s'articuler pour la gestion partagée et durable du patrimoine marin et la préservation de la mer est avant tout une « affaire d'hommes et de femmes ». En effet, l'articulation des aires marines protégées entre elles est un travail commun associant l'ensemble des acteurs pour garantir la performance collective des aires marines protégées.

« Travailler ensemble » n'est pas forcément évident, des visions et objectifs différents peuvent être générateurs de conflits. Créer des bonnes relations entre acteurs, dépassant le cadre institutionnel, favorise grandement la démarche. n'oublions pas que l'objectif final est commun : la préservation du milieu marin.

Souvent souhaitable sur un plan environnemental et pour renforcer le niveau de protection et les moyens, l'articulation des AMP peut néanmoins être une difficulté majeure lorsqu'elle implique par exemple l'intégration d'une AMP dans une autre et un changement de gouvernance. Une telle évolution pose des problèmes juridiques, politiques et humains loin d'être négligeables. Il faut pouvoir définir des solutions au cas par cas et arriver aux meilleurs compromis qui soient.

Mais avant tout, le travail d'articulation des AMP entre elles est source de partage et d'enrichissement entre hommes et femmes qui cherchent ensemble les meilleures solutions possibles pour protéger et gérer le milieu marin.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB